Poirier, Claude (dir.) (1998): Dictionnaire historique du français québécois: Monographies lexicographiques de québécismes. Sainte-Foy (Québec): Les Presses de l'Université Laval. (Trésor de la Langue Française au Québec)

La francophonie du nord connaît depuis quelques années une nouvelle génération de dictionnaires descriptifs différentiels qui appliquent une méthodologie renouvelée et enrichie, pouvant servir de modèle à la lexicographie différentielle d'autres aires linguistiques. La Suisse avec le *Dic*tionnaire suisse romand (= DSR), la France avec le Dictionnaire des régionalismes de France

- 16. Merle, P., Lexique du français tabou, Paris: Seuil, 1993. Cet ouvrage ne mérite guère d'être appelé «source dictionnairique» (sic); il s'agit d'un petit essai se voulant spirituel qui relève pêle-mêle des anglicismes (free-lance, gai, grunge), des sigles (IVG; EMI, «expérience de mort imminente»), des néologismes (clitoridectomie, présenté comme un euphémisme pour excision), et de nombreuses lexies complexes (comme immigration illégale, qui serait une version politiquement correcte de immigration clandestine), voire des concepts scientifiques (linguistique subjective, défini par une citation de Louis-Jean Calvet).
- 17. Santini, A., *De tabou à boutade. Le véritable dictionnaire du* Politiquement Correct, Paris: Lafon, 1996. Cet auteur a reçu le Premier prix de l'Humour politique. En quatrième de couverture, il nous rappelle avec beaucoup d'à-propos que «le Politiquement Correct n'est sans doute qu'une mode dont on peut s'amuser». Son ouvrage n'est évidemment pas une «source dictionnairique» (*sic*), mais un essai plaisant destiné à divertir les lecteurs.
- 18. Les satires du langage politiquement correct font florès; cf. entre autres J. F. Garner, *Politiquement correct: contes d'autrefois pour lecteurs d'aujourd'hui*, Paris: Grasset, 1995 (trad. de l'original américain, *Politically correct bedtime stories*, de 1994). Il faut prendre ces textes pour ce qu'ils sont: des satires.
- 1. A. Thibault, Dictionnaire suisse romand: Particularités lexicales du français contemporain, Genève: Zoé, 1997. Comptes rendus: P. Rézeau, Revue de linguistique romane 62 (1998), 276-279; R. Vézina, Langues

(*DRF*),² et le Québec avec le *Dictionnaire historique du français québécois* (= *DHFQ*) partagent aujourd'hui des ouvrages comparables dans la forme et dans l'esprit, qui tentent de donner des particularismes lexicaux francophones une description diatopique et diachronique approfondie.³

L'ouvrage qui fait l'objet de ce compte rendu est l'œuvre collective du Trésor de la Langue Française au Québec, vénérable institution fondée par Marcel Juneau en 1972 à l'Université Laval (Québec), et qui héberge un impressionnant fichier lexical de plus d'un million de fiches, ainsi qu'une bibliothèque spécialisée qui réunit tout ce qui est nécessaire pour mener à bien les recherches les plus pointues en lexicologie historique des français d'Amérique. Par rapport à ses deux cousins, l'ouvrage québécois révèle dans son titre deux particularités: le mot historique met bien l'accent sur la large diachronie qui est prise en compte dans la description des unités lexicales (alors que le DSR et le DRF se limitent aux régionalismes encore en circulation dans la seconde moitié du xxe siècle), ainsi que sur l'importance des rubriques encyclopédiques consacrées à l'histoire du référent (et pas seulement du signe linguistique, comme dans les deux ouvrages européens); quant au sous-titre, monographies souligne bien l'ampleur que peuvent prendre certains articles (par ex., plus de onze colonnes pour coureur de(s) bois, de Robert Vézina), mais c'est en même temps une façon de rappeler que ce «dictionnaire» n'est encore qu'un «recueil», certes admirable, mais tragiquement insuffisant par rapport à l'immensité de la matière à traiter: en effet, contrairement à la France ou à la Suisse romande, pour couvrir une part représentative des particularismes lexicaux répertoriés dans l'immense fichier du TLFQ, il faudrait encore dix volumes comme celui-ci. Souhaitons donc longue vie au TLFQ, ainsi qu'à son directeur, l'infatigable Claude Poirier. On me permettra également d'émettre le vœu que les organismes qui financent la recherche universitaire comprennent enfin que c'est une erreur de soutenir uniquement des projets d'informatisation ad nauseam de données déjà élaborées, tout en négligeant de subventionner la recherche fondamentale: il est urgent que l'équipe du TLFO consacre tous ses efforts à la rédaction d'articles et à la publication de nouveaux volumes. C'est ce que la communauté scientifique attend d'elle.

Ayant déjà eu l'occasion de saluer ailleurs⁴ la sortie du *DHFQ*, j'aimerais présenter ici une brève analyse micro-structurelle d'un de ses articles, afin d'illustrer sous un autre angle les points forts de l'ouvrage. J'ai retenu un article dont l'en-tête comporte les éléments suivants: «CÔTE² [kot] n. f. Rem Aussi écrit *coste*, anciennement.» Le lemme apparaît donc en majuscules grasses, suivi d'un exposant rappelant que *côte¹*, terme d'anatomie et *côte²*, terme de géographie, ont été traités comme deux homonymes et non comme un cas de polysémie; le critère synchronique (aussi large cette synchronie soit-elle) l'a emporté sur le critère étymologique, le rapport entre les deux mots n'étant pas senti par le sujet parlant. Suit une transcription phonétique, [kot], qui étrangement ne note pas l'allongement vocalique. Il semble que la notation du timbre ait été jugée suffisante pour distinguer cette forme d'un mot comme *cote* [kɔt], par exemple, avec lequel il forme une paire minimale. On remarque que l'opposition de durée entre la voyelle de *faites* et celle de *fête* n'a pas été notée non plus dans le *DHFQ* grâce au symbole de durée vocalique ([:]); la brève est transcrite grâce à un epsilon ([ɛ]) et la longue, qui est plus ouverte en franco-québécois (et souvent diphtonguée), avec un epsilon renversé, qui ressemble à un petit '3': [3]. Un mot comme *adversaire* (p. 32) est

et Linguistique 24 (1998), 225-230; J.-Cl. Boulanger, Journal of Lexicography 12, 4, Déc. (1999), 347-352; G. Manno, Cahiers de lexicologie 75 (1999-2), 197-204; H. Chevalley, Vox Romanica 59 (2000), 278-289.

^{2.} P. Rézeau (éd.), Dictionnaire des régionalismes de France: Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique, Bruxelles: Duculot, 2001.

^{3.} Pour une présentation d'ensemble des trois ouvrages, v. A. Thibault, «Trois nouveaux dictionnaires différentiels de français: Présentation et considérations méthodologiques», communication présentée au xxII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Bruxelles, juillet 1998. Paru dans A. Englebert et al. (éd.), *Actes du xxII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tübingen: Niemeyer, 2000, vol. IV, 551-561.

^{4.} Voir mon compte rendu paru dans Cahiers de lexicologie, 1999, n° 2, pp. 193-197.

donc transcrit [advers3r]⁵. On trouve aux pages lviii-lx de l'introduction toutes les explications nécessaires sur les principes de la transcription phonétique, mais le lecteur non prévenu qui ignorerait que la voyelle postérieure de *côte* ou d'*alcôve* (p. 38) est longue en franco-québécois ne l'apprendra pas à la lecture de ces pages.

La transcription phonétique est suivie de l'indication de la catégorie grammaticale, «n. f.», qui ne pose ici aucune difficulté. La remarque concerne dans ce cas-ci l'orthographe; elle paraîtra superflue aux historiens de la langue, mais se justifie pour des raisons de cohérence, les auteurs ayant décidé de rendre compte systématiquement des principales variantes graphiques dans le paragraphe consacré à l'entrée.

Les grandes articulations se déploient à la suite: les deux principales acceptions, numérotées et précédées d'un losange plein (♦ 1. et ♦ 2.), sont suivies d'un «Historique», dont la structure reprend la numérotation des acceptions, facilitant ainsi le va-et-vient entre la description sémantique et l'étude diachronique. La première acception est précédée d'une longue parenthèse qui précise l'environnement syntagmatique du mot: «(Surtout dans des noms de lieux désignant aujourd'hui de vastes territoires qui s'étirent à l'intérieur des terres)». La définition elle-même comporte elle aussi des informations entre parenthèses, sur les applications plus ou moins prototypiques du lexème: «Rive d'un fleuve (notam. le Saint-Laurent); (par ext. et plus rarement) bord d'une rivière, d'un lac.» On obtient à la suite une liste de toponymes incluant le mot *côte*, accompagnés de leur glose: «Côte-Nord ou (vieux) Côte-du-Nord: région située sur la rive nord du Saint-Laurent, entre Tadoussac et Blanc-Sablon, bordée par le Nouveau-Québec et le Labrador. Basse-Côte-Nord: partie la plus en aval de la Côte-Nord située entre Sept-Îles et Blanc-Sablon, ou (surtout dans la langue administrative) entre Natashquan et Blanc-Sablon. [etc.]». On remarquera au passage la finesse des marques d'usage, comme 'vieux' (qui «s'applique à un emploi qui n'est plus attesté après le milieu du xxe siècle», p. lvii de l'introduction) ou «surtout dans la langue administrative». Ce premier ensemble consacré à la description sémantique et à la distribution syntagmatique est suivi du bloc des citations, impeccablement éditées et classées par ordre chronologique. Limitées volontairement au nombre de cinq, celles-ci s'étendent dans le cas présent sur cinq siècles de présence française en Amérique: une première de 1538, dans les Relations de Jacques Cartier; une seconde de 1693, dans une lettre du comte de Frontenac; une troisième de 1756, dans le journal du comte de Bougainville; une quatrième de 1879, dans un roman de Laure Conan; enfin une dernière de 1995, tirée de la presse quotidienne. La continuité de l'emploi est ainsi illustrée de façon admirable par le DHFQ; on percoit à la lecture des exemples l'immense travail de recherche documentaire qui a été nécessaire, en amont, pour en arriver au résultat présent. 6 Les citations servent en outre à fournir au lecteur un supplément d'information sur le mot traité; les connotations, en particulier, ressortent souvent mieux d'un bon choix de citations que d'une définition, qui doit par la force des choses se limiter à la dénotation. Une rubrique encyclopédique s'ajoute aux blocs consacrés aux définitions et aux citations; elle occupe ici une colonne entière, et se termine par une bibliographie spécialisée.

La seconde acception traitée dans cet article résulte d'une extension métonymique, comme cela est précisé d'entrée de jeu: «(Par méton.) Hist. Dans une seigneurie, portion de territoire, subdivisée en étroites parcelles rectangulaires concédées à des colons, qui longe le Saint-Laurent ou l'un de ses affluents.» Suivent quelques lexies composées, glossées, et un nouveau marqueur d'articulation sémantique: «(Par ext.). Suite de lots semblable située à l'intérieur des terres.» Un emploi au pluriel est distingué: «Les côtes: ensemble formé de plusieurs suites de lots qui longent un même cours d'eau ou qui se succèdent vers l'intérieur des terres, formant ainsi la campagne habitée.» Cette acception est suivie d'un renvoi (\Rightarrow rang) à un article traitant un mot onomasiologiquement pro-

- 5. Selon cette logique, ber (p. 133) aurait dû être transcrit [b3R] et non [beR].
- 6. Voir «Sources citées sous forme d'abréviations ou de sigles» et «Sources citées au long» (sic; il aurait peut-être été préférable de dire «Sources non siglées») pour un aperçu des centaines d'ouvrages consultés et cités; cette bibliographie occupe à elle seule près d'une centaine de pages (pp. 528-621).

che; de tels renvois sont très utiles car ils permettent de contourner le caractère arbitraire de l'ordre alphabétique en faisant ressortir les liens organiques qui existent entre les unités lexicales. Cet ensemble consacré à la description sémantique fine des acceptions métonymiques a donné lieu à trois remarques: deux sur les rapports que le mot entretient avec d'autres lexèmes (rang et seigneurie), et une sur la survivance de l'emploi dans des toponymes montréalais. Suivent cinq citations, qui s'échelonnent de 1645 (Relations des Jésuites) à 1987, dans ce dernier cas en contexte historique. Des acceptions doublement secondaires, derniers éléments d'une chaîne métonymique, ont été classées après le bloc des citations: «(Par méton.) Rare Ensemble des habitants, population d'une côte. ♦ Chemin qui longe une côte et qui en porte le nom.» À nouveau, un long commentaire encyclopédique d'une colonne, terminé par une riche bibliographie, vient renseigner le lecteur sur l'histoire du peuplement en Nouvelle-France, qui seul permet de bien comprendre les évolutions sémantiques subies par le mot côte. Le commentaire final est consacré à l'historique (du mot plutôt que du référent). D'abord, le rapport de filiation est établi entre les acceptions canadiennes et le sens de base du mot français, «rivage de la mer». Puis, chacune des deux acceptions a droit au relevé des premières attestations, qu'il s'agisse de la lexie simple (côte) ou des lexies composées (Côte-Nord, Côte du Sud, Côte-de-Beaupré, etc.), des sens premiers ou des sens secondaires («habitants d'une côte», «chemin qui longe une côte»).

Pour bien comprendre le saut quantitatif et qualitatif représenté par le DHFQ, jetons un coup d'œil à ce que l'on pouvait trouver jusqu'à maintenant dans les ouvrages consacrés à la description des particularismes lexicaux du français québécois sur le mot côte dans les sens commentés ci-dessus. Commençons par le Glossaire du parler français au Canada (= GPFC), 7 référence obligée en lexicologie historique du franco-canadien: «Côte (kó:t) s. f. [...] || 4° Bord (d'un fleuve, d'une rivière). || 5° Rang, rang du bord de l'eau.» L'indication de la longueur vocalique est le seul élément absent de l'article du DHFQ; en revanche, combien d'informations de l'article du DHFQ sont absentes de celles du GPFC! Notons en outre que celui-ci classe les diverses acceptions de côte (anatomiques et géographiques) à la queue leu leu, sans hiérarchisation, comme s'il s'agissait d'un cas de polysémie classique. Le Dictionnaire Général de la Langue Française au Canada de Louis-Alexandre Bélisle (j'ai sous la main l'édition de 1954) n'a en commun avec l'article du DHFQ que l'acception de «Rang du bord de l'eau». Il oublie d'ailleurs de la faire précéder du petit symbole de la fleur de lys, censé attirer l'attention du lecteur sur le caractère régional de l'emploi. Le Dictionnaire des canadianismes de Gaston Dulong (Larousse Canada, 1989)8 n'offre que «À la campagne, en pays plat, rang de cultivateurs. (Lanaudière) Syn., voir: rang (sens 1).» Le texte du Dictionnaire du français plus⁹ (= DFPlus) est complémentaire mais tout aussi laconique: «Par ext. Rive d'un fleuve, d'une rivière. La Côte-Nord: région de la rive nord du Saint-Laurent s'étendant de Tadoussac jusqu'à Blanc-Sablon.» Aucun des deux ne dégroupe les homonymes, contrairement au Dictionnaire québécois d'aujourd'hui 10 (= DQA) qui distingue trois articles côte. Le troisième d'entre eux comporte les informations suivantes: «1. [...] Rive d'un cours d'eau. La Basse-Côte-Nord. La Côte-Nord, la région qui s'étend de Tadoussac à Blanc-Sablon. 2. Histoire. Rang du bord de l'eau. ⇒ concession. La côte Saint-Paul et la côte Saint-Pierre, à Montréal, furent établies au XVIII^e siècle.» C'est un peu mieux, mais on est loin des six colonnes du DHFQ.

- 7. Société du parler français au Canada, Glossaire du parler français au Canada, Québec: Action Sociale, 1930; reprint 1968, Québec: P.U.L. Sur cet important ouvrage, v. Louis Mercier, La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962): Histoire de son enquête et genèse de son glossaire, Québec: P.U.L., 2002.
 - 8. V. mon compte rendu dans Revue de linguistique romane 54 (1990), pp. 613-617.
- 9. Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique, Montréal, Centre éducatif et culturel inc., 1988; v. notre compte rendu dans *Revue de linguistique romane* 57 (1993), pp. 577-581 (rédigé en collaboration avec Linda Thibault; le compte rendu faisait une présentation conjointe du *DFPlus* et du *DQA*, v. note suivante).
 - 10. Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Montréal, Dicorobert Inc., 1992.

Ces constatations parlent d'elles-mêmes. Le *TLFQ* pratique une lexicographie différentielle de très haut niveau, qui représente un modèle à suivre pour d'autres langues européennes exportées dans le Nouveau Monde, comme l'anglais, l'espagnol ou le portugais¹¹. Il est fortement souhaitable que le *DHFQ* reçoive la réception scientifique qu'il mérite; c'est la lexicographie générale qui en bénéficierait.

André Thibault Université de Paris-Sorbonne